



# Rapport de gestion 2019

Commune de Vully-les-Lacs

- **GÉNÉRALITÉ ..... 4**
- **DICASTÈRE 1 BLAISE CLERC..... 4**
  - ADMINISTRATION ET RESSOURCES HUMAINES ..... 4
    - *Administration générale*..... 4
    - *Service technique*..... 5
    - *Voirie* ..... 6
    - *Organisation communale et équivalents plein temps (EPT)*..... 6
    - *Locaux administratifs* ..... 7
  - DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ..... 8
    - *Plan d'affectation (PA) communal* ..... 8
    - *Projet de zone artisanale*..... 8
    - *Projet de centre médical à Salavaux (projet GMS)* ..... 9
    - *Office postal de Salavaux* ..... 10
    - *Transport* ..... 10
    - *Evolution démographique 2019* ..... 11
  - POLICE DES CONSTRUCTIONS ..... 12
    - *Mises à l'enquête*..... 12
    - *Oppositions*..... 13
    - *Recours et tribunaux* ..... 14
    - *Remarques*..... 14
    - *Récapitulatif et conclusions*..... 14
- **DICASTÈRE 2 MIREILLE SCHAEER .....15**
  - TOURISME..... 15
    - *Analyse et dysfonctionnements*..... 15
    - *Atouts de la région* ..... 15
    - *L'analyse SWOT* ..... 15
  - ASIA - ACCUEIL PRÉ ET PARASCOLAIRE - ÉCOLES ..... 17
  - AFFAIRES CULTURELLES ..... 17
- **DICASTÈRE 3 ALBERT GAVILLET .....18**
  - DOMAINES ET BÂTIMENTS..... 18
    - *Machines* ..... 18
    - *Forêts*..... 18
    - *Terres agricoles* ..... 19
    - *Paroisse et divers*..... 19
- **DICASTÈRE 4 MICHEL JAUNIN.....19**
  - SÉCURITÉ PUBLIQUE ..... 19
    - *Pompiers*..... 19
    - *Police* ..... 19
    - *Protection civile* ..... 20
  - PORTS ET PLAGE ..... 20
  - INFORMATIQUE ..... 21
- **DICASTÈRE 5 BLAISE GAILLET.....21**



- TRAVAUX PUBLICS..... 21
  - *Routes*..... 21
  - *Réseaux d'égouts et d'épuration*..... 22
- SERVICES INDUSTRIELS ..... 22
  - *Service des eaux* ..... 22
  - *Service électrique*..... 23
- **DICASTÈRE 6 MICHEL VERDON .....23**
  - FINANCES..... 23
  - AFFAIRES SOCIALES ..... 24
  - DÉCHETTERIE ET ORDURES MÉNAGÈRES..... 25
  - REMPLACEMENT DU MUNICIPAL ALBERT GAVILLET ..... 27
  - DOMAINES REPRIS DU MUNICIPAL ALBERT GAVILLET AU 15 AVRIL 2020 ..... 27



## GÉNÉRALITÉ

---

L'année 2019 a été marquée par 2 événements majeurs au sein de la municipalité. Tout d'abord le grave accident de santé de notre collègue Albert Gavillet en avril. Ensuite la démission de notre collègue François Haenni à fin août. Grâce au système de suppléance et à une légère redistribution des dicastères, l'esprit de collégialité s'est encore renforcé, au sein de la municipalité. L'ambiance générale est restée à la cordialité, toujours avec des échanges constructifs.

Les séances municipales hebdomadaires, comme les séances trimestrielles de points de situation ou les séances de thématiques spéciales sont relativement bien suivies par la présence des municipaux. Le système de suppléance permet de pallier les absences plus ou moins fréquentes des uns et des autres (engagement dans des groupes ou commissions extérieures, absence pour cause professionnelle ou familiale).

Ce rapport de gestion 2019 est présenté sans la partie financière.

## DICASTÈRE 1

BLAISE CLERC

---

### Administration et Ressources Humaines

#### Administration générale

- Comme pour l'année précédente et toujours en adéquation avec la stratégie de la municipalité, la gestion des ressources humaines reste en adéquation avec la volonté et l'objectif d'offrir des prestations de qualité.
- Les engagements de Mme Sylvie Goy à 80% comme secrétaire technique et de Mme Marie-Antoinette Roulin à 60% comme aide boursière confirment cet objectif. A noter que depuis l'arrivée de ces 2 collaboratrices, une meilleure ambiance et un retour à plus de collaboration interne se confirme.
- L'arrivée de ces 2 employées performantes ne palie pas au fait qu'il a manqué du personnel pour l'ensemble de l'administration générale. Afin de répondre à l'évolution et aux changements informatiques dans les services administratifs, ainsi qu'aux prestations nouvelles que les communes se doivent de fournir à la population ; il sera primordial d'engager du personnel et d'augmenter le taux d'activité de certains collaborateurs.
- Nos 2 apprentis, Elodie Pfister en 2<sup>ème</sup> année d'employée de commerce et Hugo Blazquez, lui aussi en 2<sup>ème</sup> comme agent d'exploitation, poursuivent leur formation avec satisfaction. Leurs résultats sont bons. Il faut également relever la qualité et les compétences de nos employés au bénéfice de brevet de formateur, il s'agit de Mmes Sylvie Baumann et Nathalie Wullemin et de MM. Alan Progin et Xavier Marzolo.
- Comme pour les années précédentes et en respectant la mise en place des procédures en matière de ressources humaines, les entretiens professionnels ont été entrepris avec tous les employés. Que cela soit en cours d'engagement (période d'essais) ou général (entretien annuel), tous les collaborateurs ont été reçus et évalués. Les objectifs définis en début d'année ont été réalisés à plus de 90% à satisfaction.



- **Quelques chiffres de l'administration générale :**

<u>Contrôle des habitants</u>	<u>Ports</u>	<u>Vente de billets CFF et LNM</u>	<u>Divers</u>
412 arrivées	<b>Garinettes :</b>	<b>Cartes journalières CFF :</b>	<b>Demandes POCAMA</b>
245 départs	204 places à l'eau	594 cartes vendues	46 demandes de permis temporaires
40 naissances	81 places à terre	790 cartes disponibles	Location des salles et locaux
26 décès	24 résiliations	<b>Billets LNM :</b>	329 réservations
41 mariages	1 place à l'eau libre	157 billets vendus	<b>Location des salles et locaux :</b>
42 divorces	120 en liste d'attente	1224 billets disponibles (pot commun entre VLL, Morat et Faoug)	329 réservations
317 permis de séjour	<b>Guévaux</b>		
96 demandes de cartes d'identité	38 places à terre		
270 chiens	11 places à terre sur liste d'attente		
	Aucune résiliation		

## Service technique

- En 2019, M. Claude Amiet a traité un nombre de dossiers dans la moyenne des années précédentes, même si légèrement supérieur à 2018. La poursuite des effets induits de la loi sur l'aménagement du territoire continue à opérer, en particulier sur le 2<sup>ème</sup> semestre de l'année écoulée. A relever que la politique en matière de prolongation des permis de construire a été revue par la municipalité. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'automatisme de la prolongation d'une année n'est plus appliqué. C'est dans l'application stricte de l'art. 118 LATC que ces prolongations sont données.
- Cette année encore, et en particulier avec le lancement en novembre 2018 du processus communal du nouveau plan d'affectation communal (PA communal), il faut relever l'engagement important de M. Claude Amiet.
- A relever également la qualité du traitement des dossiers de construction, de même que les dossiers relatifs aux projets communaux (routes, déchetterie, éclairages, glissements de terrain, etc.). A ce titre l'arrivée de Mme Sylvie Goy comme secrétaire technique, grâce à ses compétences, a permis d'atteindre un niveau supérieur dans les prestations fournies par ce service.
- La mise en place d'un bureau technique intercommunal est effective, il faut retenir la forte participation M. Claude Amiet dans ce projet. Tout en conservant l'indépendance de chaque service technique communal, le bureau technique intercommunal s'inscrit dans une volonté de soutien et d'échanges d'expériences et d'informations. La mise en place et l'utilisation de l'application informatique PermiZ permet d'avoir une cohérence et une doctrine dans le traitement de tous les dossiers dans le respect des règlements communaux et des lois cantonales. Cet outil est utilisé par plusieurs communes vaudoises à satisfaction, c'est pour notre service technique une vraie plus-value.



## Voirie

- M. Thierry Baechler dirige l'équipe de la voirie. L'ensemble des prestations fournies et des missions effectuées ont été plus que satisfaisantes. Pour 2019, on peut s'enorgueillir d'avoir atteint tous les objectifs fixés avec les municipaux, en plus du cahier des charges très varié et divers que composent les activités de la voirie.
- Avec l'arrivée en mai 2019 de M. Laurent Amiet, les activités de la voirie ont pu être menées à bien. Cet engagement prévu et budgétisé répond au besoin en ressources humaines, après le constat de l'augmentation du travail à effectuer en relation avec l'augmentation démographique de notre commune.
- En soutien à M. Alan Progin, notre concierge principal, et suite à la redéfinition du rôle du municipal des bâtiments dans la gestion quotidienne du patrimoine administratif, la municipalité a engagé M. Xavier Marzolo comme concierge et responsable des locaux et autres bâtiments administratifs. La gestion des locaux communaux au quotidien, la surveillance et l'entretien de ces derniers est en totale adéquation avec la séparation de l'opérationnel géré par nos employés et l'aspect stratégique conduit par la municipalité

## Organisation communale et équivalents plein temps (EPT)



## Engagement fixes, 19 équivalents plein temps (EPT)



## Locaux administratifs

- La situation évoquée dans les rapports de gestion de 2017 et de 2018 (engagement de 3 collaborateurs supplémentaires, augmentation de la population, à plus de 3'300 habitants fin 2019, exiguïté des locaux administratifs, conditions de travail pour la municipalité, etc.) reste une des priorités de la municipalité. La finalisation de l'avant-projet d'un bâtiment public totalement dédié à la conduite d'une commune (législatif, exécutif et administration) a été présenté au conseil communal. Il devient urgent et nécessaire de mettre à disposition un tel outil aux autorités et à l'administration.
- Dans ce contexte et dans une optique de maintien et d'apport de nouvelles prestations commerciales dans notre commune, un nouveau partenariat s'est mis en place entre la Poste, un groupe pharmaceutique et la municipalité. Les objectifs de ce partenariat répondent aux vœux des citoyennes et citoyens, comme ceux du conseil communal, à savoir un maintien d'une présence postale forte, du renforcement du médical et paramédical et une administration toujours performante. Les discussions entamées fin 2019 permettent de répondre favorablement à ces exigences.
- Pour donner suite à une demande du conseil communal en 2018, la municipalité a présenté fin 2019 sa vision en ordre de priorité sur la réaffectation des locaux et bâtiments inoccupés suite à la fusion de 2011. Elle a profité d'informer les conseillères et conseillers sur les prochains investissements infrastructureux de la commune. La municipalité a aussi fait part de sa bonne capacité financière pour entreprendre les divers projets qu'elle a présentés.

<https://www.vully-les-lacs.ch/net/com/5464/Images/file/Conseil%20communal/2019%20Conseil/CC%20present%20bati.pdf>



### Plan d'affectation (PA) communal

- Après avoir constitué les 3 groupes de travail (représentants du conseil communal, de l'économie et de la population) en 2018 et suite à la 1<sup>ère</sup> séance de fin 2018, 2 réunions du plénum ont eu lieu en 2019.
- Le plénum s'est réuni à 2 reprises pour prendre connaissance des divers éléments nouveaux, suite à l'approbation finale de la LATC, de même que pour travailler de concert avec la municipalité et le bureau d'urbanisme dans une première prise de contact avec la thématique liée au dimensionnement et à l'aspect d'affectation future de zones. Les discussions parfois vives, ont mis en lumière la divergence de vue entre les souhaits des membres des 3 groupes de travail et la réalité des possibilités légales. Une approche différenciée et plus conceptuelle a dès lors été proposée à tous les participants.
- Entre temps la municipalité s'est aussi attelée à ces réflexions et en particulier à la thématique du dimensionnement et de l'affectation de zones générales. Les réflexions proposées ont été soumises à l'urbaniste pour qu'il les intègre à l'ensemble des réflexions des groupes de travail.
- Fin 2019, le projet n'était pas beaucoup avancé dans le cadre du planning intentionnel établi. La volonté de bien faire des groupes de travail est présente, mais dans un contexte pas toujours en adéquation avec les marges de manœuvre autorisées par la loi. La volonté légitime, de certains membres des groupes de travail, de ne pas vouloir prendre de décisions précises sur des affectations futures ou la définition de certaines zones est tout à fait compréhensible. Il n'en reste pas moins que les réflexions et les idées de tous restent une priorité pour une vision harmonieuse à moyen long terme de notre commune. Dans ce contexte en décembre 2019, le syndic a encouragé les présidents des groupes de travail à poursuivre leur mission et à convaincre leurs membres sur l'intérêt commun de porter à bien ce projet de PA.

### Projet de zone artisanale

- Globalement ce projet n'a pas beaucoup avancé en 2019. Ceci pour 2 raisons majeures :
  - La première parce qu'il a été demandé aux porteurs du projet (les 4 communes de l'ancien district d'Avenches) de revoir les clauses du besoin et de prendre en compte les surfaces potentielles déjà existantes.
  - La deuxième parce que le projet doit s'intégrer dans le plan directeur régional (PDR) et qu'il doit être validé.
- Au printemps 2019, les porteurs du projet ont confirmé leur volonté d'établir une zone artisanale d'environ 5 hectares sur le territoire de Vully-les-Lacs. Dans une certaine mesure, ils seraient prêts à mettre en commun les surfaces affectées à cet effet, pour autant qu'elles existent et qu'aucun projet entretemps ne vienne s'imposer. A rappeler que comme Vully-les-Lacs, les 3 communes de l'ancien district d'Avenches sont également en train de revoir leur PA et qu'elles sont aussi impactées par une surabondance de surfaces constructibles.
- Dans le même temps, il a été demandé aux partenaires commerciaux et économiques qui avaient fait part de leur intérêt à ce projet de reconformer leur attente. 2 nouvelles entreprises ont aussi manifesté leur intérêt et désirent s'implanter dans cette future zone.
- Début juin 2019, un dossier d'analyse a été établi par l'urbaniste Team Plus. Il traite de la modification du plan d'affectation liée à la mise en zone d'activités artisanales.





- Un contact avec le chef du département de l'économie, de l'innovation et du sport, M. Philippe Leuba, a été pris en juin 2019. Une présentation du projet et la demande de soutenir la démarche a été soumise au chef du département.
- En septembre 2019, les porteurs du projet ont réaffirmé à la Coreb leur volonté de poursuivre ce projet et exiger que ce dernier soit inscrit prioritairement dans le PDR en cours d'élaboration.
- En novembre 2019, une réponse du service du développement territorial (SDT) est parvenue aux syndicats concernés. Le SDT renonce à aller plus en avant avec le projet et il enjoint les syndicats à poursuivre le projet dans le cadre du PDR, piloté par la Coreb, tout en relevant les critères nécessaires à un tel projet (clause des besoins, utilisation des zones existantes, coordination avec la stratégie régionale).
- En décembre 2019, la Coreb relançait une enquête plus précise sur les acquis existants, les besoins futurs et les projets en cours, afin de finaliser son avant-projet de PDR. Ce dernier devant être finalisé pour le printemps 2020.

### **Projet de centre médical à Salavaux (projet GMS)**

- Le projet a été mené tout au long de l'année 2019, plusieurs séances entre les partenaires (Dr Wandeler, M. Jean-Paul Besson et le syndic) ont eu lieu.
- Au printemps 2019, le Dr Wandeler a rencontré à plusieurs reprises (avec et sans les partenaires) le premier groupe de médecins que le syndic et le mandataire du projet avaient réuni. Au final, il n'y a pas eu de suite de part et d'autre des praticiens.
- En mai 2019, le partenaire Jean-Paul Besson a confirmé avoir à disposition pour le projet GMS, tous les locaux du 1<sup>er</sup> étage dont il est propriétaire. Ceux-ci pourraient être libérés pour l'automne 2019.
- De mai à septembre 2019, le mandataire des partenaires a poursuivi sa recherche de nouveaux médecins intéressés à venir reprendre le cabinet du Dr Wandeler et à poursuivre le concept de santé publique démarré par la municipalité en 2017. C'est ainsi que 3 nouveaux médecins ont fait part de leur intérêt pour le projet.
- Durant l'été et après plusieurs rencontres entre les candidats repreneurs et le Dr Wandeler, seul un médecin a désiré poursuivre les discussions.
- En octobre 2019, le Dr Wandeler a confirmé vouloir poursuivre son activité encore quelques années et ainsi réduire pour le moment la portée du projet, en désaccord avec les autres partenaires qui s'étaient engagés financièrement et matériellement. Ces derniers ont accepté de mettre en stand-by leur engagement.
- En novembre, un grand groupe pharmaceutique reprend contact avec le syndic pour connaître l'avancement du projet et confirmer leur intérêt à implanter une pharmacie.
- En décembre 2019, le Dr Wandeler confirme vouloir engager le médecin avec qui il est en tractation. Le début d'activité de ce dernier serait pour janvier 2020.
- A la mi-décembre 2019, une rencontre avec le grand groupe pharmaceutique est organisée. La situation du projet GMS est discutée. Le groupe pharmaceutique confirme son engagement pour du paramédical (implantation d'une pharmacie) et médical (implantation d'un centre médical ou une maison de santé). Les discussions doivent reprendre en janvier 2020 sur la base des résultats obtenus par les partenaires du projet.



- Fin décembre et malgré l'annonce du syndic sur le début d'activité d'un nouveau médecin pour 2020, le médecin pressenti fait part de son renoncement à venir travailler avec le Dr Wandeler. Les partenaires décident de mettre un terme au partenariat avec le Dr Wandeler dès le mois de janvier 2020.
- Jusqu'à présent, c'est le don de la fondation Avenir & Santé (fondation des médecins vaudois) qui a servi à couvrir les frais des partenaires et du mandataire.

## Office postal de Salavaux

- Le rendez-vous de juillet 2019, dans le cadre de la 3<sup>ème</sup> rencontre avec les responsables de La Poste a été annulé. En effet le syndic et le municipal Michel Jaunin, ont renoncé à ce rendez-vous faute de nouveaux éléments, en particulier politiques, dans le dossier des fermetures des offices postaux. Un nouveau rendez-vous étant toujours possible avant la fin de l'année.
- En septembre 2019, La Poste informe la municipalité qu'elle va rechercher d'autres partenaires susceptibles d'accepter une agence postale. Si elle n'obtient pas de succès dans cette démarche, elle envisage de mettre en place le service à domicile. La municipalité a répondu à La Poste que divers projets en cours étaient susceptibles de trouver une issue favorable pour tous. Elle rappelait qu'en 2018 une pétition de plus de 1'808 signatures leur avait été transmise par les autorités.
- En décembre 2019, une réunion entre les représentants de la municipalité et La Poste a eu lieu. Elle fait suite à celle organisée avec le groupe pharmaceutique cité ci-dessus (cf §1.2.3 1.2.3. Projet de centre médical à Salavaux, projet GMS). En effet, lors de la discussion avec le groupe pharmaceutique, ce dernier s'est dit favorable à reprendre une présence postale dans la future pharmacie. Lors de la discussion avec La Poste, il a été convenu de créer un partenariat permettant une synergie entre les 2 projets.
- Fin décembre 2019, La Poste, le groupe pharmaceutique et la municipalité confirmaient leurs engagements sur le maintien d'une présence postale renforcée (agence postale « plus », avec possibilité du maintien des cases postales, si demande serait avérée).
- Ce partenariat est conditionné au transfert de l'administration de Vully-les-Lacs dans le bâtiment de Cotterd, aussitôt celui-ci rénové et réaffecté.

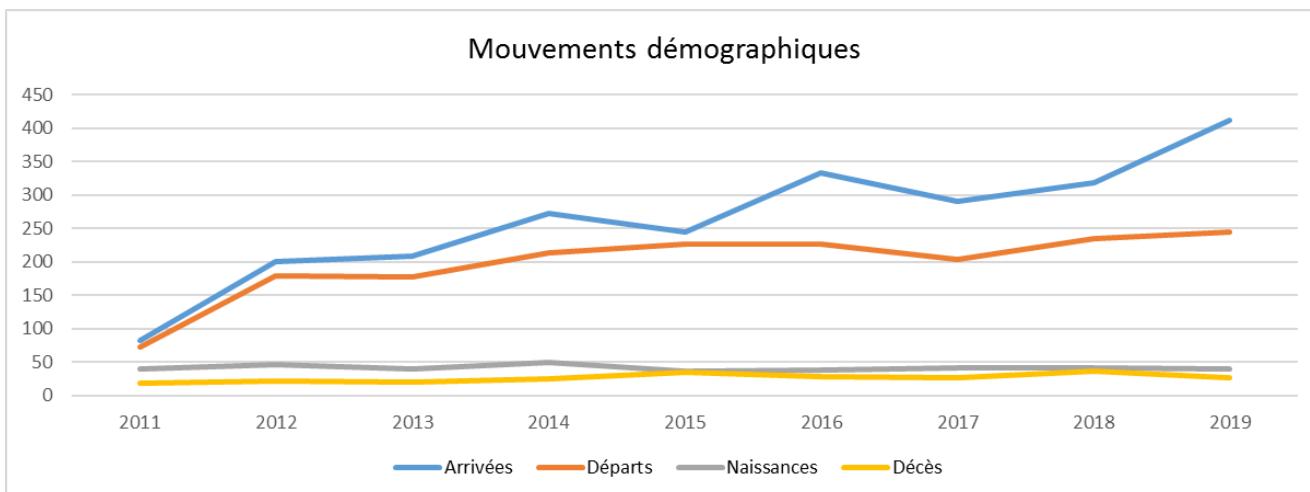
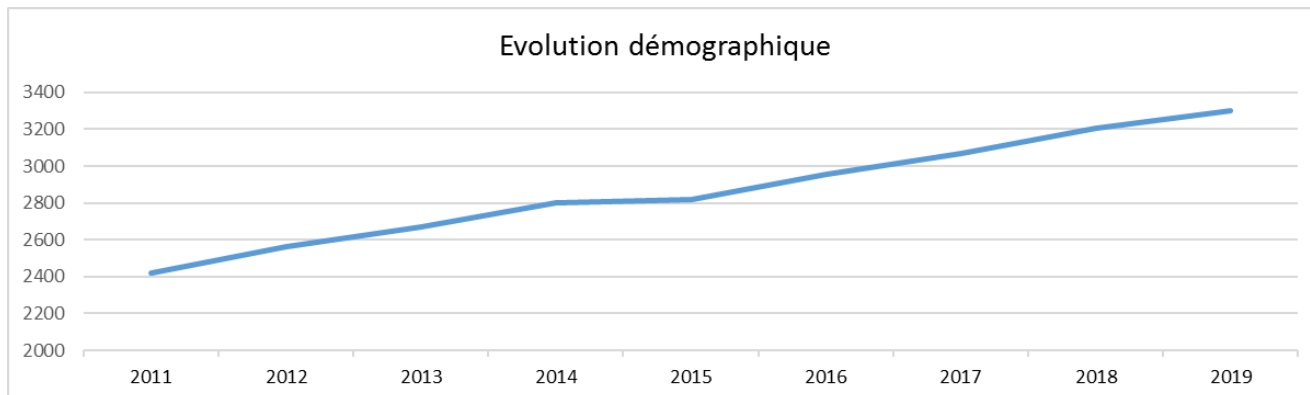
## Transport

- En 2019, la consultation de l'horaire 2020 n'a pas présenté de modifications pour les lignes traversant notre commune.
- Après les problèmes sérieux de mise en place au début 2019, rapidement dès le printemps les adaptations et les modifications proposées par les CFF pour les transports ferroviaires dans la Broye-Vully ont permis de satisfaire les usagers. Notre commune a été peu concernée par ces aménagements.
- En automne 2019, le syndic a fait part à la Commission des Transports de la Coreb de sa volonté de voir le projet de ligne Domdidier – St-Aubin – Salavaux – Môtier – Sugiez être repris. Il manque à ce tronçon 4 km pour permettre une liaison directe entre Salavaux et St-Aubin.

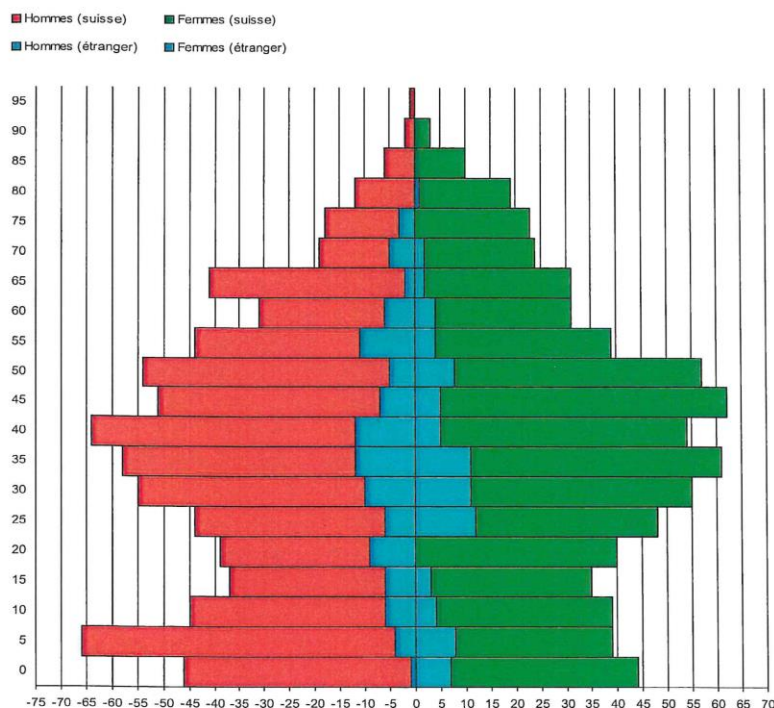


## Evolution démographique 2019

- L'évolution démographique de Vully-les-Lacs pour 2019 est de 93 nouveaux habitants soit une progression de 2.9 % par rapport à 2018. Cette progression est la 2<sup>ème</sup> plus faible depuis la fusion.
- Depuis mi- 2011, la population s'est accrue de 918 habitants. La commune de Vully-les-Lacs comptait 3299 habitants au 31 décembre 2019, soit une augmentation de 38.5%.



- **Pyramide des âges de la population de Vully-les-Lacs au 31.12.2019**



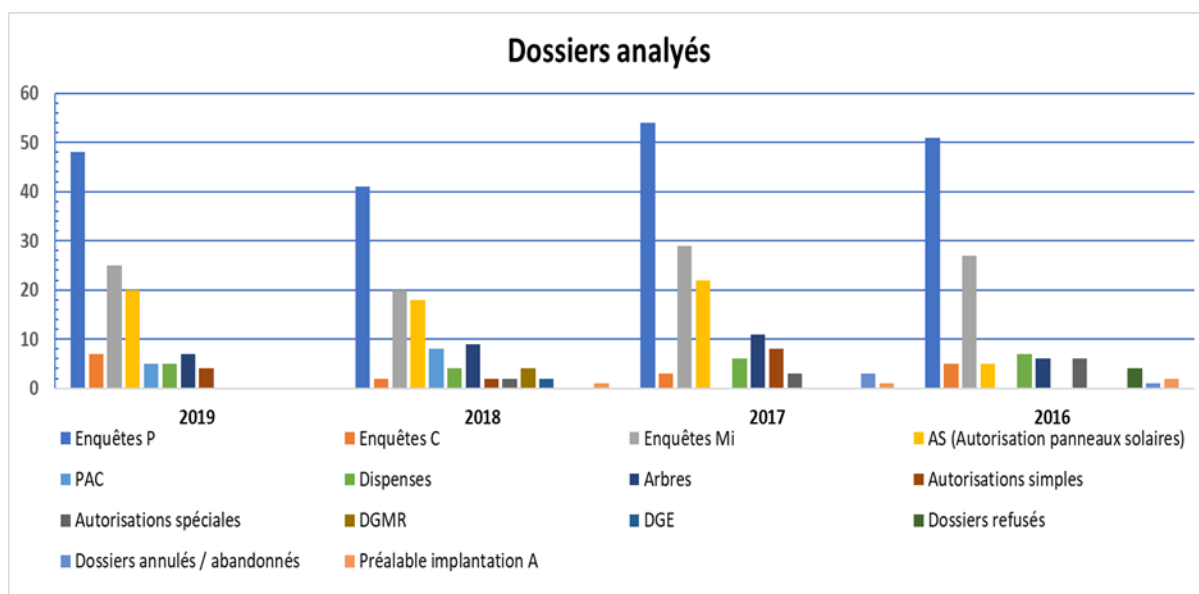
## Police des constructions

### Mises à l'enquête

- 48 enquêtes ; canton – commune
  - 7 enquêtes complémentaires
  - 25 enquêtes de minime importance
  - 4 autorisations simples
  - 0 autorisation spéciale (ABV, DGE, publiques)
  - 20 autorisations panneaux solaires (selon la loi cantonale sur l'énergie)
  - 5 autorisations pompe à chaleur (PAC, selon la loi cantonale sur l'énergie)
  - 5 dispenses d'enquête (autorisation de compétence communale)
  - 4 enquêtes pour abattages d'arbres
  - 0 enquête préalable d'implantation
  - 0 enquête annulée (annulation ou abandon du dossier)
  - 0 dossier refusé
- 121 dossiers traités, ce qui correspond à un dossier tous les 2 jours.

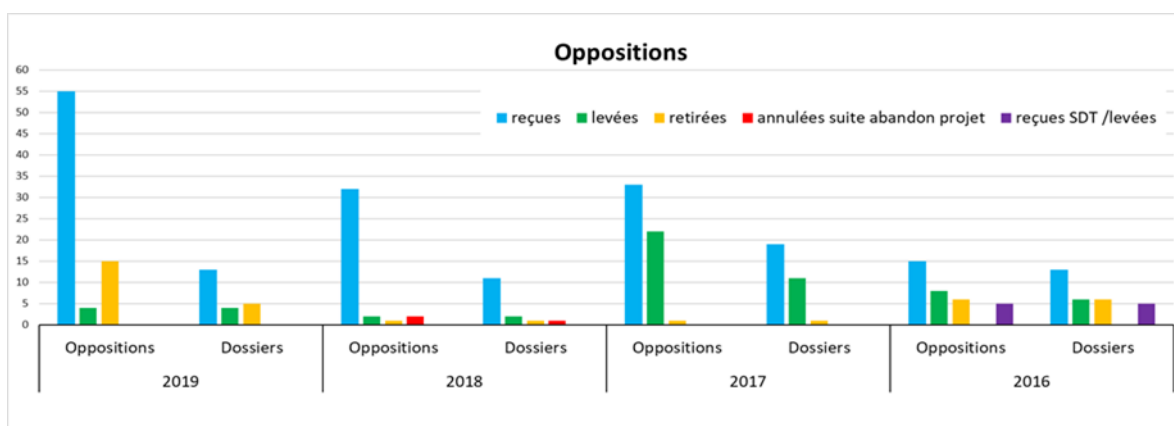


- Le nombre d'enquêtes pour de nouvelles constructions continue de diminuer, le taux reste près de 25% de moins, comme pour 2018.
- Après une forte augmentation en 2018, le nombre d'enquêtes liées au respect de la loi sur l'Energie reste stable et représente à ~ 20% de l'ensemble des dossiers traités.
- A remarquer qu'en 2019, il n'y a eu aucun dossier spécial déposé auprès de la DGMR ou de la DGE.



## Oppositions

- Pour 13 dossiers, 55 oppositions privées reçues, soit > 4 oppositions par dossier. Un dossier a reçu 17 oppositions.
- Aucune opposition du SDT (canton)
- Pour 5 dossiers, 15 oppositions retirées
- Pour 4 dossiers, 4 oppositions levées par la Municipalité



## Recours et tribunaux

- 1 recours déposé auprès de la Cour de Droit Administratif et Public (CDAP),
  - Dossier n° 2019 - 068
- Aucun recours sur des dossiers jugés par la CDAP en 2019
- Aucun dossier ouvert auprès de la CDAP
- Aucun recours déposé et jugé auprès du Tribunal Fédéral

## Remarques

- 2 remarques reçues concernant 2 dossiers

## Récapitulatif et conclusions

- Comme pour les années précédentes, la plupart des motifs d'opposition sont systématiquement les mêmes :
  - Perte de valeur du bien de l'opposant (vue, proximité, etc.)
  - Nombre important de logements prévus (densification) et insuffisance de places de parc
  - Désagréments de diverses natures (bruit, odeur, exploitation, arrachage d'arbres, etc.)
  - Hauteur de la construction (hauteur au faîte et embouchure)
  - Distance aux limites
- A noter une nouvelle tendance. La surinterprétation et l'anticipation du futur règlement des constructions (après l'approbation du futur PA communal) par la mise en place de pré-installations, voire d'installations des services et éléments sanitaires et de chauffage pour la création de locaux supplémentaires ou de futurs appartements. Ce qui est totalement illégal et dénoncé auprès des autorités.
- Par ailleurs et pour la première fois en 2019, la découverte de logements non déclarés est survenue à 2 reprises sur le territoire communal. Cet état de fait complique et s'ajoute encore au travail du service technique et à l'administration de par le fait que ces affaires font l'objet d'une mise en conformité par voie d'enquête. Dans le cas contraire notre autorité se doit de dénoncer les cas à la préfecture.



## Tourisme

- En décembre 2018, la municipalité a mandaté le bureau M&BD Consulting de Lausanne pour effectuer un bilan de situation de notre office du tourisme.  
Le mandat a été réalisé en trois phases : Préparation, Diagnostic et Recommandations. L'office a été étudié sous deux axes, stratégique et organisationnel, par le biais d'entretiens individuels avec les collaborateurs et une analyse de l'environnement. Grâce à l'analyse des informations récoltées lors de ces entretiens, nous avons reçu une série de mesures et de recommandations et plusieurs axes de développement pour le tourisme de Vully-les-Lacs.

### Analyse et dysfonctionnements

- L'analyse des activités a fait ressortir un manque de professionnalisme et de compétences de l'organisation, notamment dans le domaine du Marketing, Marketing digital et Communication. Le manque de professionnalisme est notamment marqué par l'absence de stratégie pour le développement du tourisme et pour le marketing de la région de Vully-les-Lacs.

En complément de cette analyse, il a été réalisé une matrice SWOT permettant de faire un

« État des lieux » de la situation. Nous avons donc pu définir les forces et faiblesses ainsi que les opportunités et menaces afin de nous aider à développer en conséquence les recommandations.

### Atouts de la région

- La région de Vully-les-Lacs dispose de plusieurs atouts pour attirer des visiteurs.
  - La plage de Salavaux est la plus grande plage de sable en Suisse
  - 61 hectares de vignes ainsi que des sentiers viticoles et oenotouristiques
  - Le gâteau traditionnel du Vully confectionné dans les fours communaux
  - Proximité de la Grande Cariçaie
  - La renaturation de l'embouchure de la Broye, revitalisant la biodiversité du secteur
  - Balade gourmande dans la région
  - Croisières sur le lac

Diverses activités (canoë et kayak, paddle, minigolf)

### L'analyse SWOT

- Elle a fait ressortir dans les points positifs :
  - Le positionnement de notre OT, bureau ouvert 7/7 du fait de l'emplacement à l'Equinoxe
  - Richesse du terroir, sites naturels créant de l'attractivité : lac, plage, vignes.
  - Présence d'un grand camping TCS, ce qui génère de la fréquentation dans la région. Possibilités de développer des partenariats stratégiques pour étendre la visibilité de la région.
- Dans les points négatifs :



- Manque de professionnalisation des activités contribuant à la détérioration de l'image de l'office
- Présence digitale insuffisante et non professionnelle alors que c'est le moyen principal d'attraction de visiteurs
- Difficulté d'acquérir toutes les compétences nécessaires au bon développement de l'office
- Baisse de la fréquentation touristique, baisse de financement
- Mettant en lumière les nombreux manques et dysfonctionnements de l'Office du Tourisme, cette étude nous a été transmise dans le courant du mois de janvier. Malgré ses quatre années d'expérience à son poste, M. Tisserand ne semblait plus être en adéquation avec les nouvelles exigences et les objectifs ambitieux qui ne manqueraient pas de naître dans le futur proche. Le rapport nous a contraint de prendre les décisions adéquates, afin d'apporter un sang nouveau et de donner toutes les chances de réussite au projet touristique de Vully-les-Lacs.
- La municipalité a, de son côté, préparé une vision stratégique pour l'Office du Tourisme, aboutissant à une série d'objectifs à réaliser et d'identifier la cible touristique.
- Dans les objectifs, nous relevons :
  - Promouvoir l'image de la commune
  - Satisfaire les visiteurs venant dans notre région
  - Apporter une plus-value à la population résidente
  - Créer des recettes financières pour la commune
- Cible touristique :
  - La commune est composée de villages plutôt résidentiels. Nos objectifs ayant notamment à cœur de développer des infrastructures également utiles pour notre population, la cible touristique privilégiée s'oriente naturellement sur les familles à la consommation variée (restauration, animations, détente, etc.).
  - Selon l'infrastructure développée, nous pourrions aussi faire venir des groupes (jeunes, âgés, sportifs, scouts, écoliers, entreprises, etc.)

Notre employé a reçu son congé avant la fin du mois de juin avec un délai de trois mois et donc une fin d'activité au 30 septembre 2019. À la mi-août, ce dernier a eu un accident et depuis cette date n'a plus travaillé pour l'OT. Durant les mois de juillet et août, un jeune étudiant a effectué quelques heures à notre office. Il a assuré une présence un peu plus soutenue jusqu'à la fin août. Pour septembre, nous avons engagé une temporaire pour une présence de quelques heures par semaine, principalement pour l'accueil, les téléphones et les mails.

Le poste de responsable de l'OT a été mis au concours dès le début juillet et nous avons engagé à 70 %. Mme Valentine Gaillet de Mur. Mme Valentine Gaillet a suivi l'École Suisse de Tourisme de Sierre et a travaillé dans les OT de Vercorin et d'Anzère avant de souhaiter revenir dans sa région, le Vully.

Dès le 1er octobre, Mme Valentine Gaillet a repris la gestion de notre Office du Tourisme. Un grand travail de remise à jour dans la documentation, brochures et dépliants était nécessaire, ainsi qu'une prise de contact avec les partenaires, une remise à jour dans les dossiers et la découverte des projets pour 2020.

Malgré une année ralentie à l'Office du Tourisme, les activités n'ont pas manqué pour la visibilité de notre commune





- 3ème édition des fontaines pascales et possibilité de les découvrir à bord du train touristique
- Le 20ème Slow Up avec l'ouverture officielle à Morat
- La balade gourmande réunissant 1500 marcheurs
- Une nouvelle édition de la Vully Run et quelque 300 sportifs, petits et grands
- Le festival de Chenevières-sur-Scène fréquenté par 1800 personnes
- Centenaire de la mort d'Ernest Failloubaz du 10 au 19 mai, exposition à Vallamand à l'ancien Café du Commerce
- Présence de notre banneret Grégoire Loup à la fête des vigneronns à Vevey
- 19 septembre, participation de deux jeunes élèves de notre commune au lancement des Jeux Olympiques de la jeunesse JOJ2020
- Pour les animations sur la plage, nous avons fait l'acquisition de deux pédalos. La cabane à glaces a bien fonctionné de mai à fin août, avec un bénéfice sur les ventes de CHF 2443.00 pour la commune.

## ASIA - Accueil pré et parascolaire - Écoles

- Dès le départ de François Haenni à la fin août, Mireille Schaer a repris le dossier de l'ASIA. À la suite des remarques et mécontentements des parents lors de la mise en place de l'horaire continu, l'ASIA a lancé une enquête de satisfaction. Les résultats ont permis de confirmer la volonté de 70% des parents en faveur du maintien de la journée continue. Malgré un taux de 80% de satisfaction globale, des améliorations sont à venir (repas, davantage de micro-ondes, "labellisation fourchette verte", amélioration de la sécurité routière à certains endroits).

Les résultats de l'enquête et des mesures d'amélioration peuvent être consultés sous <https://www.asia-vd.ch>.

En janvier 2019, le CODIR de l'ASIA présentait aux municipalités de l'ancien district l'opportunité de créer un réseau d'accueil pré et parascolaire. Les municipalités ont donné leur accord au CODIR pour lancer cette étude qui a abouti fin août.

En juin 2019, lors de l'assemblée générale de l'ARAJ, les communes membres apprennent que le budget explose de 9 à 11 millions. Cette augmentation considérable du budget provient surtout de l'augmentation de presque 20% des heures de l'accueil en milieu familial.

En septembre, l'étude pour la création de notre propre réseau est présentée aux 4 municipalités. Ce rapport nous encourage à sortir du réseau ARAJ et dès lors, les commissions des conseils communaux sont élues afin d'étudier le préavis et d'en faire le rapport à leurs conseils communaux de fin d'année. Les municipalités et les conseils communaux des 4 communes ont accepté le préavis proposé par l'ASIA. Les communes feront parvenir à l'ARAJ leur démission pour le 31 décembre 2019 avec une sortie du réseau au 1er janvier 2021.

## Affaires culturelles

- Deux parutions du journal le "Vullierain" ont été éditées, une à fin mai, la 2ème à fin novembre. Pour ces deux éditions, nous nous sommes adjoint les services du journaliste Freelance, Philippe Causse. La municipale en charge garde pour mission de récolter les sujets, organiser les pages avec la graphiste Mme Karin Maillard et faire ou trouver les photos qui illustreront les articles.
- Remplacement d'Albert Gavillet - Paroisse, cultes et cimetières



Dès le 15 avril, en l'absence du municipal Albert Gavillet pour raison de santé, la gestion d'une partie de son dicastère a été reprise par la municipale Mireille Schaer. Elle a assuré que l'église soit propre à chaque culte. Ceci jusqu'à l'engagement du nouveau responsable de la conciergerie, Xavier Marzolo au 1er septembre.

- Problèmes de réglages de la tour de l'horloge de Villars-le-Grand
- Columbarium de Cotterd - davantage de surface pour l'inscription des noms
- Projet d'un jardin du souvenir au cimetière de Villars-le-Grand et modification de celui de Chabrey - exécution en 2020

## DICASTÈRE 3

## ALBERT GAVILLET

### Domaines et Bâtiments

- Il reste encore des réglages à faire avant la fin des travaux à la Tour de l'Horloge, à Villars-le-Grand. Pendant mon absence, le dossier de subventionnement de la tour de l'horloge n'a pas avancé.
- La régie Cogestim a demandé à baisser les loyers de Chabrey. Soit les deux pièces sont trop chers, soit il faut étudier une baisse de loyer.
- Les premiers contacts avec le Château de Constantine ont été établis, afin de participer avec eux dans leurs réflexions de transformation. Deux séances ont eu lieu avec le Syndic et M. Gavillet.
- Concernant les abris PC, des contacts ont eu lieu avec les jeunes, afin de mettre de l'ordre à l'intérieur des locaux occupés.
- Depuis septembre, le Directeur de Cogestim est notre interlocuteur direct. L'expérience de ce dernier nous aide dans la gestion des bâtiments communaux.
- Le bureau BDL a fait un relevé complet des bâtiments, afin de définir des éventuels projets d'avenir de ces derniers. Au mois de novembre, une présentation sous forme de visite virtuelle et un relevé de ces bâtiments a été présentée aux conseillers communaux.

### Machines

- Dans l'urgence, un petit tracteur pour le déneigement a dû être changé, le moteur de ce dernier était bloqué.
- Avec les employés de la voirie, il a été établi un cahier des charges pour l'achat d'un nouveau tracteur, afin de remplacer celui de la commune, qui a eu beaucoup de pannes. Des demandes d'offres ont été envoyées à des entreprises de la région.

### Forêts

- L'assemblée constitutive du nouveau groupement forestier s'est déroulée à Léchelles le 16 janvier 2019. Cette dernière était présidée par les Préfets vaudois et fribourgeois. Le nom de cette nouvelle entité est le GFBV – groupement forestier Broye Vully. La liquidation du GPA a été effectuée lors du bouclage des comptes à fin juin 2019.
- La première année du groupement GFBV s'est bien déroulée et les chiffres seront bons au bouclage des comptes.



## Terres agricoles

- Les séances pour la renaturation de la Petite Glâne ont repris le mercredi 6 février 2019. Un projet a été présenté, ce dernier semble avoir besoin de moins de terres cultivables. Les communes fribourgeoises sont inquiètes concernant le financement.
- La renaturation du ruisseau de Chabrey suit son cours. Les résultats de la commission de classification sont attendus avec impatience, afin de pouvoir informer les agriculteurs.
- Les travaux des collecteurs de Mur (A.F.) ont débuté en février et se sont terminés en avril 2019. Ceux des Morveys ont été reportés à la fin novembre 2019 et se sont terminés le 31 décembre 2019.
- En automne 2019, un relevé de tous les chemins A.F. et les DP a été effectué, afin d'organiser un plan de réfection de ces chemins qui sera déposé en 2020.

## Paroisse et divers

- La vigilance est de mise concernant les coûts d'entretien de nos églises
- Nous avons participé aux séances de commissions de gestion du SDIS et de l'ORPC. A noter que des problèmes de quorum sont apparus lors des assemblées.
- Rien à signaler en ce qui concerne la présidence de l'ASIA. Les gros projets sont en cours et en bonne voie.

## DICASTÈRE 4

MICHEL JAUNIN

## Sécurité publique

### Pompiers

- Le SDIS Broye-Vully a vécu une année compliquée car ce n'est pas le nombre d'interventions qui s'est stabilisé, mais bien la refonte de l'organisation qui a dû être revue. Une augmentation de CHF 2.- par habitant soit CHF 32.- a été budgétisée pour l'année 2020. Cette situation devrait évoluer. Un montant de CHF 2.- à CHF 4.- supplémentaire devrait probablement être octroyé à l'avenir.
- Un audit a été effectué ; une quarantaine de personnes ont été entendues. Il ne fait aucun doute que l'organisation actuelle ne peut continuer telle quelle. Un commandant professionnel à 100% sera engagé dans le courant de l'année 2020 (l'intérim est assuré par le commandant remplaçant M. Ney de Payerne). Le commandant P.Y. Jost a donné son congé pour la fin de l'année 2019. L'Etat-major sera également réorganisé avec moins de personnes. La refonte sera effectuée par le nouveau commandant, l'E.M. et le Codir. Le quartier-Maître, la secrétaire et le responsable technique, tous professionnels, seront maintenus à leur poste.
- Le poste du commandant de la caserne d'Avenches a été repris par le commandant du Vully, soit M. Joefrey Tombez. Cela démontre l'esprit de fusion et d'ouverture du SDIS Broye-Vully.

### Police

- En comparaison des années 2017 et 2018 (nous n'avons pas encore les chiffres pour 2019 car la statistique sort en avril), la police cantonale a effectué 124 interventions en 2017 et 158



interventions en 2018. L'essentiel de cette augmentation est dû aux accidents avec des animaux. En revanche, le nombre de vol dans les propriétés est en baisse. Les radars sont de plus en plus souvent installés sur notre territoire. Ces contrôles sont organisés par la police cantonale vaudoise. En général, nous sommes en dessous de la moyenne cantonale, mais cela reste très aléatoire selon l'emplacement ou l'heure à laquelle le radar est posé. Cet été, nous avons reconduit le service sécurité privé durant la belle saison. Ce service se déroule de 22h à 4h du matin. Une patrouille fait sa ronde sur la plage de Salavaux ainsi qu'autour du nouveau collège et de la salle polyvalente. Une bonne collaboration entre le camping d'Avenches, le camping TCS et la Commune de Vully-les-Lacs s'est instaurée. Nous travaillons avec la même entreprise ce qui nous permet quelques synergies intéressantes. Un rapport journalier nous parvient et ainsi on peut traiter très rapidement les cas. Nous préparons le dossier des caméras de surveillance sur d'autres emplacements sensibles de notre territoire.

## Protection civile

- Les dix présidents du canton de Vaud ont demandé un audit afin de confirmer l'évolution des astreints qui diminuent très rapidement et donc un souci se dessine pour l'avenir. Actuellement le canton est divisé en dix régions et un bataillon au centre à Gollion. Etant donné la diminution des effectifs dû, entre autres, au service civil et à l'engagement moins sévère des critères pour l'armée ; la protection civile en fait donc les frais. Ce souci se retrouve dans tous les cantons suisses. Une refonte de l'organisation doit être mise en place. Plusieurs scénarios sont à l'étude et ceci avec notre Conseillère d'Etat, Mme Métraux. Ces changements devraient voir le jour vers 2025-2026 et selon l'acceptation du Grand Conseil.
- Notre région est actuellement la moins chère. Le coût par habitant est de CHF 17.50 et ceci depuis la fusion des communes de la Broye-Vully. En comparaison, d'autres régions sont à CHF 24.- voir CHF 34.- par habitant. Notre région s'est bien équipée pour travailler sur le terrain en collaboration avec le service du feu. A plusieurs reprises, nous sommes intervenus avec des tentes ; du matériel de cuisine et divers accessoires tels que matériel de corps quand les personnes ont tout perdu. Ce service devient toujours plus important. C'est une sorte de couteau Suisse pour les interventions au niveau cantonal. L'année 2019 fut une grande année à cause de la fête des Vignerons. C'était la première fois que la police, le service du feu, les ambulanciers et la protection civile collaboraient ensemble, avec un succès confirmé. Pour notre groupement de la Broye-Vully quelques huitante astreints y ont participé.

## Ports et plage

- Le calme et le bien-être au port de Vallamand règne et c'est tant mieux. Nous remercions notre garde-port pour son implication et à la mise en œuvre du bon déroulement. Après avoir remis à jour la station d'essence, nous avons procédé à un entretien complet de la grue. Notre installation portuaire est de qualité et un nouveau couvert devrait voir le jour en bordure de route, afin de compléter les demandes faites par les utilisateurs. La commune disposera ainsi d'un excellent outil de travail.
- À la suite de l'acceptation du conseil communal, nous allons équiper le toit de la capitainerie de panneaux solaires. Ainsi une grande économie d'électricité sera faite durant la belle saison, en particulier par l'utilisation de la pompe qui brasse l'eau du port.
- Après la fin des travaux de la renaturation de la Broye, le second chantier a été mis en route. Ce chantier, voulu en partie à la suite de la réalisation de la renaturation de la Broye, a été étoffé afin d'en établir une vision globale et à long terme de toute cette zone que nous voulons gérer de



manière optimale et rendre à la nature tout en y laissant une place à l'être humain. Ce travail est soumis à un master plan cantonal.

- Nous avons également beaucoup de dossiers en traitement, comme l'aménagement du futur port, la modification de l'emplacement du débarcadère de Vallamand, la grande transformation du camping TCS en glamping. Nous devrions voir apparaître plus de maisonnettes au profit des caravanes, une redistribution des bâtiments, un emplacement camping-car. Le tout à travers la forêt et concentré sur l'avant de la zone et non sur toute la longueur afin de laisser un couloir à faune d'importance. Le parking va devenir officiel et ainsi nous pourrions encaisser des droits afin de payer les frais d'entretien de la zone.
- Le chemin « en bord de lac » est à l'étude. Par suite du refus du tribunal, lors de la dernière proposition, le dossier a été étudié à nouveau afin de trouver les meilleures solutions possibles. Le canton est entré en matière par rapport à nos propositions et les idées données vont même être reproduites ailleurs. Le dossier est en phase de mise en place technique. L'objectif est d'éviter une perte de temps devant les tribunaux et de présenter les détails et solutions à chaque propriétaire.
- Le parcours Vita est également en travaux. Le parcours de 2,4 km devrait être mis en place dans le courant du mois d'avril 2020.

## Informatique

- Pour donner suite à l'audit, nous avons pris les mesures et mis en place le futur parc informatique de Vully-Les-Lacs. Après la fin des tests de la ville d'Yverdon ; nous allons mettre en place le programme Nest qui remplacera notre système actuel, BDI communes, dont les limites se sont faites ressentir de manière récurrente ces derniers mois. Ce nouveau programme touchant toute l'administration sera mis en place avec formation durant l'année 2020.
- Nous avons commencé les changements de notre site internet pour le rendre plus convivial avec des liens et autres prestations d'actualités. Ce chantier, qui se poursuivra en 2020, sera un grand défi pour notre administration mais nécessaire afin de mieux performer à l'avenir.

## DICASTERE 5

BLAISE GAILLET

## Travaux publics

### Routes

- Un point important de l'année écoulée a été l'étude de mobilité et sécurité réalisée par un bureau d'ingénieurs mandaté par la Municipalité. Ceci afin d'examiner la mobilité douce et routière au sein de notre commune et obtenir finalement une cohérence entre nos différents villages. Cette étude avait pour but de mettre en évidence les points faibles et les moyens d'y remédier. Des priorités ont ainsi pu être établies. Les travaux les plus urgents devraient être réalisés au niveau des villages à plus fort trafic, soit Chabrey et Salavaux afin d'assurer la sécurité des usagers de la route. Il a été montré que des « portes d'entrée » seraient utiles à nos villages afin de limiter la vitesse et que les conducteurs réalisent qu'ils se trouvent dans une agglomération. Là où cela est possible des trottoirs ainsi que des quais pour les arrêts de bus qui correspondent à la loi sur les handicapés devraient être ajoutés. Ces projets seront présentés à la DGMR en 2020, pour validation.



- Au début de l'automne, les travaux de surfacage, dans le tournus de nos villages, ont été réalisés à Montmagny. Malgré une météo quelque peu capricieuse, la sous-couche a été consolidée, afin que l'enrobé soit posé dans de bonnes conditions. Une éclaircie lors de la pose du tapis final a permis de respecter les délais.
- Après un temps d'essais jusqu'au début 2020, il sera procédé à la modification définitive de la croisée de Guévaux.
- Une limitation 50 km/h a été mise à l'entrée du village de Salavaux sur la route de Villars.
- La voirie a eu fort à faire suite aux importants orages du printemps et au cours de l'été avec des travaux de déblayement dus à des ruissellements ou ravinements inopinés.
- Le secteur des machines a été repris dès le 15 avril à la suite de l'hospitalisation d'Albert Gavillet. Notre parc de machines a été renforcé dans le courant de l'année, notamment par un nouveau tracteur, par le remplacement d'une lame à neige pour le secteur de Chabrey, Constantine et Montmagny et enfin par l'achat d'une machine à goudron liquide. Nous avons de plus acheté différents articles pour le balisage des routes ou le signalement de travaux.
- En 2019, l'enquête préalable pour l'assainissement et le consolidation du pont sur la Broye à Salavaux a été soumise aux services du Canton qui nous ont retourné un préavis favorable. Le dossier a ensuite été affiné afin d'aboutir à la mise à l'enquête publique à la fin de l'année avec en parallèle l'appel d'offres aux différentes entreprises. Les travaux devraient, selon le planning, débuter au mois de mai 2020.

## Réseaux d'égouts et d'épuration

- Au niveau de l'entretien et des réparations de nos pompages, les sondes et l'automate ont été remplacés à Vallamand alors qu'au Gros-Buisson les raccords et les pompes ont dû être changés.
- Le bilan annuel de l'épuration vaudoise a été présenté par le Canton à Echallens avec une information sur les STEP de nouvelle génération, c'est-à-dire avec traitement des micropolluants.
- Avec le départ en retraite d'Ernest Chuard, l'exploitation des STEP a été remise à la société WAMAX, société pour laquelle travaille dorénavant Gilles Thomet, l'ancien exploitant de la STEP de Bellerive, qui reste ainsi notre premier intervenant avec des moyens supplémentaires permettant une surveillance de 365 jours sur 365. Grâce à cette solution, nous disposons également de moyens et des matériaux supplémentaires.
- Des réparations ont été nécessaires à la STEP du Molard au niveau du pont roulant. Des débitmètres en entrée de STEP ont de plus été posés afin de connaître les volumes arrivés pour pouvoir mieux gérer les étapes de traitement de l'eau.
- En ce qui concerne la STEP de Chabrey, des problèmes de biologie en raison des fortes chaleurs ont dû être réglés. Il a fallu procéder à la vidange du bassin afin de contrôler les soufflantes. Les plages d'aération et de décantation ont été adaptées afin de remédier à ce problème.

## Services industriels

### Service des eaux

- Le plan directeur de distribution d'eau PDDE implique la réalisation d'un nouveau réservoir dans le bois de Charmontel. Le tracé des conduites associées a pu être validé. Il s'agit à ce niveau de respecter les nombreuses contraintes afin de répondre aux exigences du Canton et aux normes sanitaires pour l'eau potable.





- L'entretien courant des installations du réseau d'eau de la commune n'a pas été sans mal cette année en raison de diverses fuites et ruptures de conduites.
- La mise en décharge d'une source dont les analyses n'étaient plus conformes a été nécessaire. À la suite de cela, une séance pour tous les exploitants du bassin versant, dirigée par l'inspecteur cantonal des eaux, a été organisée afin d'informer sur les bonnes pratiques et la protection des ressources. Cette source est maintenant suivie et monitorée pour voir l'évolution de sa qualité.
- L'ABV qui est notre fournisseur d'eau réalise actuellement des travaux d'agrandissement pour le réservoir du Mont à Saint-Aubin afin à terme de doubler sa capacité. 2019 est pour l'ABV une année record au niveau de la production d'eau et notamment l'usine d'ultrafiltration de Cudrefin qui a tourné à plein rendement durant tout l'été. L'ABV a aussi fêté son 50<sup>e</sup> anniversaire cette année avec tous les intervenants ainsi que ses fondateurs. La cérémonie s'est déroulée sur le site d'Agrico à Saint-Aubin là où tout avait commencé.
- Ce dicastère a été repris dès la mi-avril en raison de l'hospitalisation d'Albert Gavillet. Le projet du Syndicat d'amélioration foncière des Chenevières pour la remise à ciel ouvert du ruisseau de Champmartin à Chabrey a été validé par le conseil et l'assemblée générale (laquelle ?). Un crédit a été débloqué afin de poursuivre la procédure. Actuellement, nous attendons que la Commission de classification se prononce sur le nouveau parcelage. Une séance a été réalisée avec les agriculteurs concernés pour des échanges de terrain.

## Service électrique

- L'entretien et le remplacement de lampadaires par ceux de nouvelle génération en LED a continué. Le projet d'extension pour le chemin des Vignes à Cotterd et celui de Bellevaux à Chabrey est en passe d'être actualisé et sera prochainement soumis au vote du Conseil.
- **Manifestations :**

Le secteur de manifestations est traité depuis la mi-avril en raison de l'hospitalisation d'Albert Gavillet. La Commune a organisé cette année le jubilé des 75 ans de la Société vaudoise des améliorations foncières et a offert le coup de l'étrier avec des produits du terroir en présence de nombreuses personnalités. Cette verrée s'est déroulée au sommet du Mont-Vully.

- Le 1<sup>er</sup> août pour la Commune a été organisé cette année avec son feu traditionnel sur l'esplanade du stand à Vallamand.
- La Commune a également participé à la cérémonie du drapeau organisée pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse JOJ Lausanne 2020.

## DICASTÈRE 6

MICHEL VERDON

### Finances

- Concernant ce dicastère repris en fin de l'année 2019 par suite de la démission du titulaire Monsieur François Haenni, on peut relever les activités suivantes.

**Le budget 2020** a été établi selon le timing habituel. Le détail de ce budget approuvé par le conseil communal, tient dans les chiffres suivants :

- Total de charges	CHF	18'198'325.-	(+1.9% par rapport au budget 2019)
- Total des produits	CHF	18'397'450.-	(+2.8% par rapport au budget 2019)
- Excédent des revenus	CHF	199'100.-	(CHF 41'700.- pour 2019)



Ce résultat positif s'explique principalement par les raisons suivantes : report des coûts de l'AVASAD au canton (CHF 275'890.- en 2018), maintien du taux d'imposition communal de 67%, projection à la hausse des recettes fiscales (+ CHF 312'000.- par rapport à 2018).

- Concernant **les comptes 2019**, l'exercice n'est pas encore clôturé. Certains décomptes des associations intercommunales sont toujours en attente, notamment ceux de l'ASIA, de la STEP et celui de Training & Loisirs (TCS). A relever que les comptes du funérarium ont été sortis de la comptabilité selon demande du conseil communal.

Les premières analyses permettent d'envisager une fois encore un bon résultat. La révision des comptes est planifiée pour la deuxième quinzaine d'avril 2020 par la société BDO. Les comptes seront ensuite validés par le conseil communal en juin 2020, ils feront l'objet de précisions sur l'évolution financière de la commune.

- En 2019 des **investissements totalisant CHF 1'029'081.-** ont été effectués. A relever que les crédits octroyés par le conseil sont maîtrisés dans leur ensemble malgré un ou deux dépassements mineurs.

Compte	Intitulé	Montants préavis	Solde au 1.1.19	Dépenses	Recettes/ Subsidés	Solde au 31.12.19	
9119.61	Ruisseau Champmartin 2019/05	2 860 000		102 494	79 832	22 661	
9141.34	Chemins AF-collect eau 2017/05	850 000	26 992	479 731		506 723	60%
9143.15	Réf bâtiment voirie Vallamand 2018/04	176 800	1 831	188 249		190 080	108%
9146.04	Benne compactrice Villars 2019/02	63 000		52 925		52 925	84%
9146.05	Achat tracteur 2019/01	105 000		106 906		106 906	102%
9162.10	Eglise cath Avenches caté. 2019/06	76 810		64 850		64 850	84%
9170.00	Développement territorial 2012/05	120 000	85 009	33 926		118 936	99%
	<b>Total</b>			<b>1 029 081</b>	<b>79 832</b>		

- Pour ce qui est de l'endettement total, il s'élève à 14'384'000.- à fin 2019. Il s'est réduit de CHF 433'000.- par rapport à l'année précédente.

Emprunts à moyen et long terme		situation au 31.12.2019
9221,00	BCV ATF no 5045.21.51 -> clôturé 2019	
9221,05	BCV ATF no 5219.25.04 -> 2021	-805 000
9221,09	BCV ATF no 5174.83.58 -> 20.11.2020	-1 549 000
9221,33	Raiffeisen ATF no 34315.63/1 -> clôturé 2019	
9221,34	Raiffeisen ATF no 34315.85/1 -> 2031	-8 780 000
9221,40	PostFinance Reconnaissance de dette PF.005331 -> 2029	-3 250 000
	<b>Total</b>	<b>-14 384 000</b>

- Actions et problèmes principaux :
  - Comme discuté depuis quelques années, et conseillé par la commission des finances, la municipalité va travailler en 2020 sur le potentiel d'imposition des résidences secondaires.

## Affaires sociales

- La charge de travail liée au dicastère du social de la commune en 2019 s'est montrée dans la lignée des années précédentes.





- 10 nonagénaires ont été fêtés en 2019. Cette année encore ces célébrations familiales se sont révélées par des moments de chaleur et de convivialité très appréciés par chacun. Un remerciement particulier à notre collègue Mireille Schaer pour sa participation régulière.
- 24 jeunes habitants ont atteint leur majorité de 18 ans en 2019. Ce sont finalement 14 d'entre eux qui ont répondu présent à l'invitation de la municipalité pour partager une soirée comportant une courte partie officielle dans le caveau de l'école de Constantine et un repas pris en commun au restaurant du Lac de Vallamand-Dessous.
- 405 habitants, âgés de 70 ans et plus, ont été invités à la traditionnelle course des aînés. 132 d'entre eux ont participé à cette journée. La course 2019 s'est déroulée dans le Jura, balade dans le train historique des horlogers entre Glovelier et Saignelégier, suivi d'un repas au centre sportif des Franches Montagnes. A l'instar des années précédentes, notre collègue Mireille Schaer a organisé une sortie pour les pensionnaires de l'EMS Clair Vully ainsi que pour les habitants des appartements protégés des Savoies.
- 339 habitants, arrivés dans la commune entre le 1<sup>er</sup> juillet 2018 et le 30 juin 2019, ont été invités au repas des nouveaux habitants. 107 d'entre eux ont participé à la soirée tenue dans le restaurant de l'Equinoxe. La partie officielle a permis à la municipalité, mais aussi au président du conseil et au président des sociétés locales de présenter leurs tâches et responsabilités dans la commune. Ce repas semble également être un événement très apprécié, constituant une opportunité pour chacun de s'intégrer au mieux dans la commune
- Naturalisation : deux personnes ont obtenu la nationalité Suisse en 2019 et 2 auditions ont été menées par la commission de naturalisation.
- Autres tâches réalisées par la municipale Mireille Schaer en 2019
  - Plan canicule : même mise en œuvre de la démarche que les années précédentes. Un courrier a été adressé à toutes les personnes de plus de 80 ans, des téléphones et des visites ont été proposées.
  - L'accompagnement des aînés des appartements protégés et des résidents de l'EMS a été mis sur pied pour la sortie en petit train pour la visite des fontaines de Pâques.

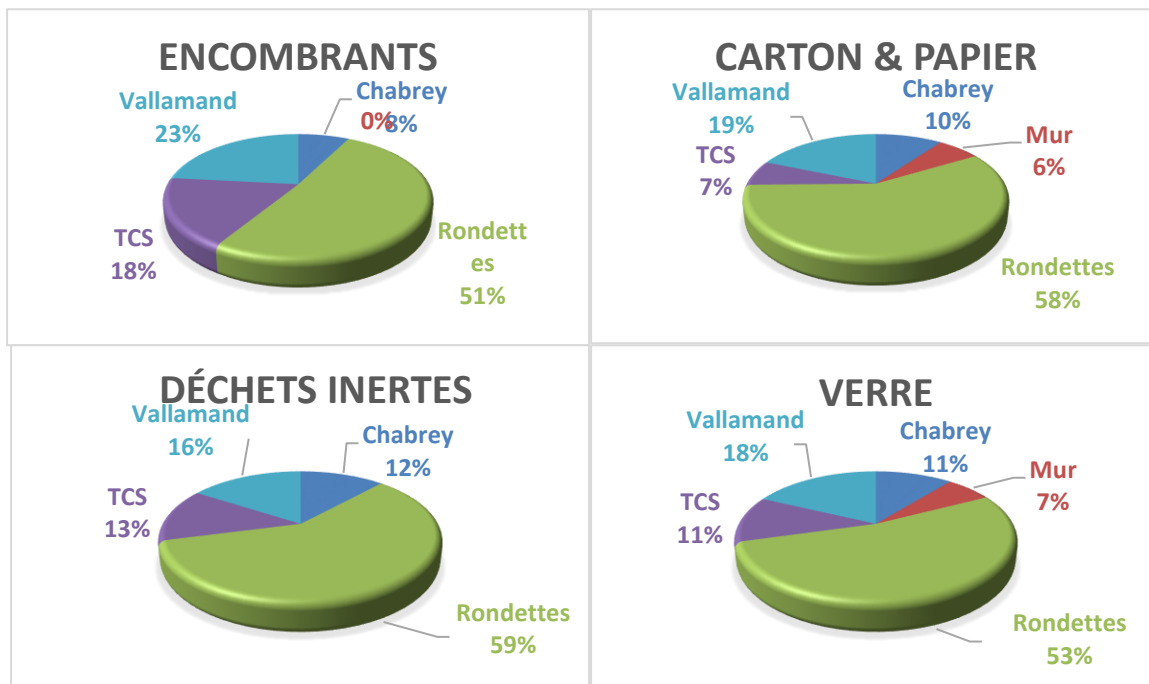
## Déchetterie et ordures ménagères

### Elimination des déchets

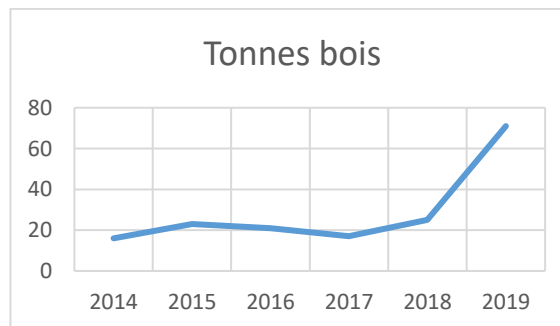
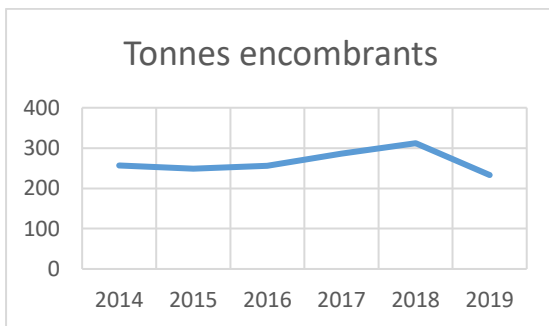
STATISTIQUES 2016 - 2017 -2018-2019				
Genre de déchets				
	2016	2017	2018	2019
<b>Ordures ménagères</b>	334	370	348	373
<b>Encombrants</b>	256	286	312	<b>233</b>
<b>Carton &amp; Papier</b>	252	241	234	243
<b>Verre</b>	216	214	199	214
<b>Matériaux inertes</b>	117	137	132	141
<b>Ferraille</b>	64	72	89	87
<b>Fer blanc &amp; Alu</b>	11	10	11	11
<b>Déchets verts</b>	251	195	198	203



<b>Bois</b>	21	17	25	<b>71</b>
<b>Branches / Broyage</b>	95	123	199	<b>466</b>
<b>Totaux (hors ordures ménagères)</b>	<b>1 283</b>	<b>1 295</b>	<b>1 399</b>	<b>1 669</b>



- Pas de changements majeurs dans la proportion des volumes principaux entre les 5 déchetteries malgré les ouvertures supplémentaires mises en place à Vallamand et Chabrey.
- Toutefois on peut relever que le volume de déchets encombrants a été réduit de près de 80 tonnes en 2019, alors que celui du bois est monté de 56 tonnes, cette statistique confirmant une des premières actions prises en 2019 dans le contexte global d'amélioration de la gestion des déchets.



- La municipalité a sanctionné 5 contrevenants pour le dépôt illégal de déchets par une ordonnance pénale de Fr. 200.- + Fr. 55.- de frais, elle a également adressé 4 avertissements
- Actions et problèmes principaux :
  - La capacité de la déchetterie des Rondettes reste une préoccupation importante pour la municipalité, de même que le contrôle des personnes venant y déposer leurs déchets.



- Les déchets encombrants présentent toujours une proportion beaucoup trop élevée de détritiques qui font partie des déchets ménagers
- Gestion des coûts et traitement des différents déchets. :
  - Une très grande activité a été réalisée en 2019 en liaison avec le rapport d'audit de notre expert A. Humair. L'objectif étant de mettre en place les priorités des changements à venir, et d'anticiper les modifications de structures nécessaires à ces modifications.
  - De fait, la liste des actions décidées sera mise en place tout au long de l'année 2020.
  - Une première analyse des comptes 2019 ne montre pas de tendance particulière autre qu'une légère augmentation des charges et des revenus liés à la progression démographique. De plus la nouvelle imputation des salaires sur le compte déchetterie méritera une analyse détaillée sélective lors de l'établissement du rapport des comptes 2019.

## Remplacement du municipal Albert Gavillet

- Dès la mi-avril, en l'absence de notre collègue Albert Gavillet pour cause de maladie, la gestion du dicastère des forêts a été reprise. L'activité principale a été la suivante :
  - Participation au CODIR du nouveau groupement forestier intercantonal GFBV. Les actions ont consisté à mettre en place les structures administratives et opérationnelles pour cette nouvelle entité, de même qu'à liquider le groupement forestier Payerne - Avenches

## Domaines repris du municipal Albert Gavillet au 15 avril 2020

- La reprise du dossier de l'estivage, dossier compliqué s'il en est. La demande de morcellement en vue d'une vente de ce bien remettant en question la stratégie décidée.
- La gestion des différents problèmes liés à des locations de terres communales
- Les dossiers ouverts qui devraient être terminés en 2020 concernent les renaturations de la Petite Glâne et celle du ruisseau de Chabrey. Il est primordial de régler ces projets de la manière la plus égalitaire possible considérant l'expérience difficile qui a entouré l'attribution des terres libérées en 2018.

